AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -7-4-66 491075

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION MENSUELLE

ÉDITION DE LA STATION RHONE - ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 4, place Gensoul - LYON.
C. C. P. : LYON 9.430-12 TÉLÉPHONE (78) 37-20-56
Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

Bulletin N° 67 d'Avril 1966

1er Avril 1966

VIGNE

INFORMATIONS

VERS GRIS - Ces chenilles de noctuelles provoquent certaines années la destruction massive et rapide des jeunes pousses au cours de certaines nuits d'avril. Dans les parcelles sujettes à de telles attaques, on pourra, dès l'apparition des stades sensibles, soit appliquer un poudrage ou une pulvérisation des souches et du sol à leur pied (D.D.T., H.C.H., toxaphène ou aldrine), soit déposer des granulés spéciaux pour ces traitements (à base de chlordane ou d'aldrine).

ERINOSE & ACARIOSE - Nous rappelons que le traitement de ces maladies se situe au débourrement. Les produits soufrés (soufre micronisé, bouillie sulfocalcique, polysulfures alcalins) sont les plus efficaces.

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER - A la suite des pluies des 26 et 27 et malgré la faible croissance de la végétation, renouveler dès réception les traitements appliqués avant le 25 mars, dans les régions suivantes:

AIN - régions 40 et 45 à 52
ARDECHE & DROME - néant
ISERE - régions 108 à 120
LOIRE - régions 4, 5 et 6
RHONE - régions 6 et 32 à 35
SAVOIE & HTE SAVOIE - en entier

Dans tous les autres cas, appliquer un traitement, soit (sur pommier) à l'apparition des parties vertes, soit si ce stade est dépassé, après la première pluie importante survenue après le 30 mars. A défaut de fortes précipitations, attendre que la végétation ait repris de façon active depuis 3 ou 4 jours.

HOPLOCAMPE DES POIRES ET DES PRUNES - La progression importante de ces ravageurs constatée en 1965 nécessite la généralisation des traitements cette année. Les premiers insectes sont apparus entre le 22 et le 28 mars suivant les régions.

Le traitement devra être appliqué:

- dès réception dans les vergers où la chute des pétales est déjà commencée (régions méridionales)
- dès la chute des pétales dans les autres cas

On utilisera un produit à base de Lindane (15gr/hl de matière active), ou d'H.C.H. (120gr/hl de m.a.) ou, si la température est élevée pour la saison, de parathion éthyle (20gr/hl de m.a.) ou de méthyle (30gr/hl de m.a.).

P 438

INFORMATIONS

ATTAQUES DE MONILIA SUR CERISIER ET ABRICOTIER - La faible activité de la moniliose constatée jusque là laisse craindre des attaques tardives sur fleurs, jeunes fruits ou pousses.

Si le temps reste variable, un dernier traitement sera nécessaire d'urgence dans les vergers où la gelée du 26 mars aura épargné une partie de la récolte.

OIDIUM DU POMMIER - Reprendre la protection au retour d'un temps plus doux ou plus humide.

RAVAGEURS A SURVEILLER
- péritèles (dégâts souvent très avancés sur poirier)
- chenilles défeuillantes
- pucerons
- psylles
- araignées rouges ou jaunes (dès le retour de temps plus chauds)

XYLEBORE - On s'assurera que la protection est restée suffisante au retour des premières journées chaudes, notamment dans les régions énumérées à la rubrique "tavelures" où les fortes précipitations ont pu lessiver partiellement les traitements antérieurs au 25 mars.

CULTURES DIVERSES

DIDYMELLA SUR FRAMBOISIER - Un premier traitement ne s'impose que dans la vallée du Rhône et vallées affluentes.

MELIGETHE DU COLZA - Les traitements ont déjà débuté dans le sud de la Circonscription. Ils devront être étendus aux autres régions au fur et à mesure de l'apparition de l'insecte et de sa pullulation probable dès le prochain réchauffement. Intervenir lorsqu'on observe une moyenne de 2 à 3 insectes par inflorescence par un examen minutieux de ces dernières. Les traitements doivent cesser dès que les fleurs commencent à s'ouvrir.

CHARANCONS DES SILIQUES - Cet insecte a manifesté sa présence l'an dernier dans de nombreux champs de la région. Dans ces derniers ainsi que dans ceux où il serait observé cette année, le traitement dirigé contre le méligèthe devra être appliqué avec un des produits de la liste efficaces également contre le charançon des siliques, en tenant compte du fait que les doses sont dans ce cas beaucoup plus élevées.

MOUCHE DE L'OIGNON - Des dégâts de cet insecte ont déjà été observés sur diverses liliacées en situation favorable . Il convient donc d'appliquer les recommandations du bulletin du 8 mars dernier (page 9).

L'Inspecteur de la Protection
des Végétaux
A.PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des
Avertissements agricoles
P.LATARD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L.BOUYX